

# Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 3 (SSIAP 3) - diplôme de chef de service

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ASFO ADOUR  
Lauren Lemerrer  
05.58.75.72.80  
asfo.mdm@asfo-adour.org

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Satisfaire aux conditions d'aptitude physique et légale de la profession conformément à l'annexe II de l'arrêté du 2 mai 2005

### Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire du diplôme SSIAP3, ERP3 Etre à jour du recyclage SST (possibilité de le passer à l'ASFO Adour) Pouvoir justifier de l'exercice de la fonction de Chef de Service Sécurité Incendie (diplômes et attestations nécessaires)

### Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

Citer les outils permettant d'effectuer la veille réglementaire Organiser la gestion et le management du service de sécurité incendie Conseiller le Chef d'Etablissement dans les domaines de la sécurité au travail et de la sécurité incendie Initier une démarche de prévention des risques professionnels Correspondre avec les différents acteurs externes de la sécurité incendie Gérer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations de sécurité Gérer le budget du service

## Contenu et modalités d'organisation

REGLEMENTATION Règlement de sécurité dans les ERP Règlement de sécurité dans les IGH MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE Missions Organiser les rondes Documents de service Contrôles Procédures et consignes ARRETE DU 2 MAI 2005- ART. 7 : Le recyclage doit avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP. Les personnes titulaires de diplômes SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage, ou ne pouvant justifier de 1 607 heures d'activité durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau.

Durées de la formation \*0h en cours du week-end \*0h en FOAD \*0h en cours du soir \*21h en cours du jour \*0h en entreprise

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

## Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 3 (SSIAP 3) - diplôme de chef de service - *Sans niveau spécifique*

## Et après ?

### Suite de parcours

*Non renseigné*

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00024185	du 01/01/2015 au 31/12/2025	(40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX		Non éligible	